



REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité
DEPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE
VILLE DE CHENNEVIERES-SUR-MARNE

DECISION MUNICIPALE

OBJET : Attribution du marché d'élaboration et de rédaction de la convention territoriale globale de la commune

Le Maire de CHENNEVIERES-SUR-MARNE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23,

VU le Code de la Commande Publique, notamment ses articles L.2123-1 et R.2123-1 1°,

VU la délibération n° 2020/007 du 5 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs accordée au Maire par le Conseil Municipal, modifiée par les délibérations n° 2021/056 du 4 mai 2021 et n° 2021/099 du 28 septembre 2021 et notamment le point 4° autorisant le maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants [...],

VU la lettre de consultation des entreprises transmises aux entreprises le 2 février 2023,

CONSIDERANT que 6 offres ont été remises dans le délai imparti et qu'elles ont toutes été déclarées recevables,

CONSIDERANT qu'après analyse desdites offres par les services communaux, l'offre remise par la Société ITHEA Conseil est la mieux disante,

DECIDE

ARTICLE 1 : Attribue le marché portant sur l'élaboration et la rédaction de la convention territoriale globale pour la commune de Chennevières à la société ITHEA Conseil, 21 rue du Faubourg Saint Antoine, 75011 Paris, pour un montant total de 11 880 € TTC et pour une durée maximum de 6 mois.

ARTICLE 2 : Dit que les dépenses correspondantes seront imputées sur le budget de l'exercice considéré.

La présente décision sera inscrite au registre des décisions municipales et portée à la connaissance du Conseil Municipal lors de sa prochaine réunion conformément aux dispositions de la Loi.

Certifié Exécutoire par le Maire
Compte tenu de la réception en Préfecture
le 17 mars 2023

Fait à Chennevières-sur-Marne,
le 14 mars 2023.

Le Maire,

Jean-Pierre BARNAUD




Jean-Pierre BARNAUD

Maire

